Le vent d'Ouest à 70 km/h est redoutable. Heureusement, le soleil perce rapidement mais fugitivement les nuages. De minuscules petits arbustes sortent ça et là de ces marécages dans lesquels nos pieds s'embourbent dans une glaise qui alourdit les chaussures. Il nous faudra un certain temps pour atteindre la plage. Il eût été plus judicieux de poursuivre la jetée et continuer le long de la mer. Nous croisons les premiers remparts construits par l'homme pour protéger les dunes : des rangées de pieux de bois enfoncés dans le sable pour casser la force des vagues. Le vent de face est de plus en plus vigoureux. Nous marchons à 3 km/h et traversons des terrains boueux qui ressemblent plus à un terrain argileux labouré qu'à une plage de sable ! Même à marée haute avec un coef de 86 la mer n'atteint pas les dunes. Nous arrivons à Oye-Plage et nous y rencontrons un chasseur ramassant des coquillages pour les 200 canards de la mare toute proche qu'il possède. Il y déverse ces coquillages pour que les jeunes canards se "musclent le gésier" et que les coquilles de leurs œufs soient plus solides. Il s'excuse presque d'être chasseur car son passe-temps favori est plus celui de s'occuper de ses volatiles et de la nature qui les entoure, que de les chasser !

Les usines du port de Calais sont en vue, mais nous ne pouvons plus parler à cause des bourrasques et c'est à l'abri d'un blockhaus que nous mangeons nos sandwichs. L'angoisse principale de la journée n'est plus la marée, mais la traversée des dunes de Calais. La prudence me fut conseillée par l'Office du Tourisme. De nombreux sans papiers, dans l'attente de passer de l'autre coté de la Manche pour se réfugier en Angleterre, se terrent dans ces dunes, rebaptisée "jungles" et pourtant magnifiquement blanches avec leurs dômes parsemés d'oyats. Faute d'indications sur la carte IGN, comment contourner le port de Calais ? Le vent tellement puissant nous empêche d'entendre le bruit des voitures circulant sur la bretelle d'autoroute voisine, et un rapide coup d'œil en escaladant la dune ne nous rassure pas avec face à nous une énorme usine placée de l'autre coté de la rambarde d'autoroute. Nous sommes obligés de suivre celle-ci pour récupérer la sortie Hoverport.
Nous nous perdons dans un dédale de bassins de déchargement avec pour seule issue un parc grillagé de 3m de hauteur. Des électriciens d'Alcatel, bien qu'étonnés que l'on puisse venir de Gravelines à pied, nous proposent de sortir de cet enclos infranchissable en nous invitant à monter dans leur camionnette enfumée où respirer devient difficile après 6h de marche sur fond d'iode. En effet, pour éviter les embarquements illicites des "sans papiers", aucune issue n'est possible. A ce moment un camion devant nous prend son virage et la porte arrière du véhicule s'ouvre : 10 clandestins essaient de se hisser à bord, 2 réussiront. En quelques centièmes de seconde une image mentale s'imprime de façon indélébile, avec le regard plein d'espoir de franchir la mer pour les 2 premiers et celui plein de désespoir des autres dont certains sont tombés sur le dos au milieu du carrefour, les derniers prenant la fuite pendant les incessantes rondes de voitures de police parcourant cette route.
Ce soir à Calais je suis accueillie chez des amis dans une maison chaleureuse où l'on se sent bien avec des livres dans toutes les pièces. Et, plaisir suprême après 25 km de marche, des chaussons tricotés maison me sont même proposés !

Calais / Wissant

Mes hôtes d'un soir me déposent sur la jetée de Calais sous une pluie battante et un vent qui souffle encore à 70 km/h. L'amie qui devait m'accompagner pour cette étape considérée comme la plus belle, avec le passage des falaisesdu cap Blanc Nez, découragée par la météo a préféré déclarer forfait. C'est donc, seule, que j'entreprends cette étape. J'avance dans et contre le vent essuyant régulièrement l'objectif de l'appareil photo. La plage de Calais est pleine de charme avec ses petites cabines de bois sur pilotis datant certainement de nombreuses années, certaines d'ailleurs semblent un peu fatiguées ! Je marche entre les deux alignements de cabines pour me protéger du vent, de la pluie et du froid. Les ferries, quittant le port de Calais, me semblent très près: j'arrive même à lire le nom des navires sur leur coque...

Puis c'est la solitude, la plage m'appartient et pour m'encourager le soleil fait de brèves apparitions dans ce ciel nuageux. La marée monte, aussi par précaution je longe les dunes. Apparaît au loin un radar. Il est vrai que j'arrive à Sangatte et que sous mes pieds passe le tunnel sous la Manche. Des rangées de pieux vieillis par le temps et en parfait état d'efficacité, protègent la digue et les habitations toutes proches. Les vagues venant mourir de plus en plus près de mes pieds, je me rabats sur la digue. De vieux et petits baraquements abandonnés laissent un alignement de désolation. Au second plan des propriétairesont judicieusement tiré partie de cette vue sur mer en allongeant leur terrasse à un niveau supérieur. Je suppose qu'il doit y avoir une guerre d'implantations de moules car les murs décrépis sont couverts de pétitions "*non aux moules*".

Avec regret je suis obligée de quitter le bord de mer, un propriétaire non respectueux de la bande de sentier douanier, a implanté son grillage le long de la dune. La marée ne m'autorise plus à longer la plage. Le danger de cette randonné réside principalement dans l'horaire des marées. Il me faut toujours regarder au loin la possibilité de quitter la plage en urgence, de me retrancher dans les hauteurs et prévoir si la falaise est trop abrupte d'avoir le temps de faire demi-tour. Avec un coefficient important, impossible de prendre de risque il y va tout simplement de la vie. J'emprunte donc un morceau de route pour gravir le cap Blanc-Nez, composé de craie qui lui donne cette aspect de blancheur. Le bord de cette falaise devenue friable est très dangereux. Des pans complets de falaises érodées par le temps s'écroulent.